

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION
DES JURISTES DE L'ÉTAT TENUE LE 19 NOVEMBRE 2014 À 17 HEURES, À LA SALLE
DAHLIA DE L'HÔTEL HOLIDAY INN SELECT À MONTRÉAL**

ORDRE DU JOUR

1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE
2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE
3. PROJET DE DEMANDES SYNDICALES DE L'UNITÉ FONCTION PUBLIQUE
 - Document à suivre après consultation auprès du Conseil des représentants du 12 novembre 2014
4. PROJET DE LETTRE D'INTENTION CONCERNANT LA RÉFORME DU RÉGIME DE NÉGOCIATION DES JURISTES DE L'ÉTAT (TOUTES LES UNITÉS CONFONDUES)
 - Document à suivre après consultation auprès du Conseil des représentants du 12 novembre 2014
5. VOTE

1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION :

Sur proposition de M^e Marie-France Lebel, appuyée par M^e Nicole Gélinas, il est unanimement résolu de nommer M^e Sébastien Rochette à titre de président d'assemblée.

2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION :

Sur proposition de M^e Nicole Gélinas, appuyée par M^e Sébastien Rochette, il est unanimement résolu de nommer M^e Lucie Martineau à titre de secrétaire d'assemblée.

3. PROJET DE DEMANDES SYNDICALES DE L'UNITÉ FONCTION PUBLIQUE

M^e Sébastien Rochette explique les démarches et les consultations effectuées afin d'établir les prochaines demandes syndicales. Celles-ci ont surtout été constituées en se basant sur certaines difficultés rencontrées en cours de convention, sur le sondage effectué auprès des membres au printemps 2014 et suite au Conseil des représentants du 12 novembre dernier.

Plusieurs juristes ont posé des questions auxquelles M^e Rochette a répondu.

4. PROJET DE LETTRE D'INTENTION CONCERNANT LA RÉFORME DU RÉGIME DE NÉGOCIATION DES JURISTES DE L'ÉTAT (TOUTES LES UNITÉS CONFONDUES)

M^e Rochette indique que le décret applicable aux procureurs aux poursuites criminelles et pénales (PPCP) a été consulté relativement à la réforme du régime de négociation.

Plusieurs juristes ont posé des questions auxquelles M^e Rochette, M^e Luc Bruneau ou un membre du Bureau ont répondu.

5. VOTE

UNITÉ FONCTION PUBLIQUE

Question : **ACCEPTEZ-VOUS LE PROJET DE DEMANDES SYNDICALES EN VUE DU RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES AVOCATS ET NOTAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE?**

Résultats :

OUI	NON	ANNULÉ
131	59	1
69%	31 %	

AUTRES UNITÉS

Question : **ACCEPTEZ-VOUS QUE LA LETTRE D'INTENTION NUMÉRO 2 CONCERNANT LA RÉFORME DU RÉGIME DE NÉGOCIATION DES JURISTES DE L'ÉTAT S'APPLIQUE**

Résultats :

1) AUX JURISTES DE L'AGENCE DU REVENU

OUI	NON	ANNULÉ
27 voix	0	0
100 %		

2) AUX JURISTES DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

OUI	NON	ANNULÉ
0	0	0

3) AUX JURISTES D'INVESTISSEMENT-QUÉBEC

OUI	NON	ANNULÉ
6 voix	0	0
100 %		

4) AUX JURISTES DU PROTECTEUR DU CITOYEN

OUI	NON	ANNULÉ
0	0	0

5) AUX JURISTES DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE

OUI	NON	ANNULÉ
0	0	0

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée générale extraordinaire est levée à 19 h 05.

Procès-verbal adopté ce 9 novembre 2015

La secrétaire,

s. *Lucie Martineau*

Lucie Martineau, avocate